

Délibération DEL-CC-2026-016

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 3 FEVRIER 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le trois février deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (52) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Jean-Baptiste FORTIN, Catherine GONNORD, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Patricia YOU.

Pouvoirs (7) : Serge BOUJU pouvoir à Jérôme BARON, Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU, Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Pascale FERCHAUD pouvoir à Yannick CHARRIER, Aurélie GREGOIRE pouvoir à Denis PRISSET, Corinne TAILLEFAIT pouvoir à Claudine GRELLIER.

Absents (23) : Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Marie-Line BOTTON, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIIT, Jean-Paul GODET, Aurélie GREGOIRE, Jean-Jacques GROLLEAU, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEAS, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Véronique VILLEMONTAIX.

Date de convocation : 28-01-2026

Secrétaire de séance : Anne-Marie REVEAU

FINANCES

Budget annexe Régie à autonomie financière Assainissement (SPIC) – Vote du budget primitif 2026

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget primitif 2026

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant les annexes jointes.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le budget annexe Assainissement, tel que présenté en annexe. C'est un budget doté d'une Régie à autonomie financière et soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2026 du budget annexe Régie à autonomie financière «Assainissement », avec reprise provisoire des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 15 977 316,59 € ;**

Section de fonctionnement	7 071 226,00 €
Section d'investissement	8 906 090,59 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Assainissement » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,**
- **adopter cette délibération, par 59 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstention ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **11 FEV. 2026**

Notifié ou publié le **11 FEV. 2026**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 071 226,00	7 071 226,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 071 226,00	7 071 226,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 551 726,00	8 704 089,27
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 044 140,29	202 001,32
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 310 224,30	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 906 090,59	8 906 090,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 977 316,59	15 977 316,59
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 188 600,00	0,00	2 001 050,00	2 001 050,00	2 001 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 750 000,00	0,00	1 825 650,00	1 825 650,00	1 825 650,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
65	Autres charges de gestion courante	46 505,00	0,00	33 455,00	33 455,00	33 455,00
Total des dépenses de gestion des services		3 988 105,00	0,00	4 065 155,00	4 065 155,00	4 065 155,00
66	Charges financières	235 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 236 105,00	0,00	4 256 155,00	4 256 155,00	4 256 155,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	883 994,33		961 291,00	961 291,00	961 291,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 868 837,00		1 853 780,00	1 853 780,00	1 853 780,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 752 831,33		2 815 071,00	2 815 071,00	2 815 071,00
TOTAL		6 988 936,33	0,00	7 071 226,00	7 071 226,00	7 071 226,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 071 226,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 514 000,00	0,00	6 676 500,00	6 676 500,00	6 676 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes de gestion des services		6 532 500,00	0,00	6 700 000,00	6 700 000,00	6 700 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 532 500,00	0,00	6 700 000,00	6 700 000,00	6 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	369 824,00		371 226,00	371 226,00	371 226,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		369 824,00		371 226,00	371 226,00	371 226,00
TOTAL		6 902 324,00	0,00	7 071 226,00	7 071 226,00	7 071 226,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 071 226,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 443 845,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 955 346,69	1 044 140,29	5 260 000,00	5 260 000,00	6 304 140,29
	Total des dépenses d'équipement	5 955 346,69	1 044 140,29	5 260 000,00	5 260 000,00	6 304 140,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 216 000,00	0,00	900 500,00	900 500,00	900 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 237 750,00	0,00	900 500,00	900 500,00	900 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 223 096,69	1 044 140,29	6 180 500,00	6 180 500,00	7 224 640,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	369 824,00		371 226,00	371 226,00	371 226,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 027,05		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	669 851,05		371 226,00	371 226,00	371 226,00
	TOTAL	7 892 947,74	1 044 140,29	6 551 726,00	6 551 726,00	7 595 866,29

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 310 224,30
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 906 090,59
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 118 197,50	202 001,32	0,00	0,00	202 001,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 215 742,67	0,00	4 497 359,88	4 497 359,88	4 497 359,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 333 940,17	202 001,32	4 497 359,88	4 497 359,88	4 699 361,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 076 355,20	0,00	1 371 658,39	1 371 658,39	1 371 658,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 076 355,20	0,00	1 371 658,39	1 371 658,39	1 371 658,39

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 440 295,37	202 001,32	5 889 018,27	5 889 018,27	6 091 019,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	883 994,33		961 291,00	961 291,00	961 291,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 868 837,00		1 853 780,00	1 853 780,00	1 853 780,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 027,05		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 052 858,38		2 815 071,00	2 815 071,00	2 815 071,00
TOTAL		8 493 153,75	202 001,32	8 704 089,27	8 704 089,27	8 906 090,59

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 906 090,59
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 443 845,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2026

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00098	ETUDES ET MATERIELS	188 178,62 €	865 000,00 €	1 053 178,62 €
00099	TRAVAUX DE RESEAUX	313 631,88 €	2 450 000,00 €	2 763 631,88 €
202303	STEP ARGENTONNAY	- €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
202402	AGRANDISSEMENT DU LAGUNAGE NATUREL DE VOULTEGON	3 370,00 €	300 000,00 €	303 370,00 €
202404	REHABILITATION PR SAINT PORCHAIRE	164 570,00 €	- €	164 570,00 €
202405	REHABILITATION PR GRAND DOUE NLA	7 283,50 €	- €	7 283,50 €
202406	TRAVAUX AMENAGEMENT STEP NLA	7 757,91 €	- €	7 757,91 €
202408	MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES STEP CERIZAY	45 456,13 €	- €	45 456,13 €
202501	DESAMIANTAGE / REFECTION COUVERTURE BRESSUIRE	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
202502	CONSTRUCTION D'UN MODULAIRE	253 876,30 €	- €	253 876,30 €
202503	TRAVAUX BARRAGE DES LAGUNES VOULTEGON	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
202504	REHABILITATION TRANSFORMATEUR STEP CERIZAY	60 015,95 €	- €	60 015,95 €
202601	REHABILITATION TRANSFORMATEUR STEP NLA	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
202602	REHABILITATION PR COMMANDERIE LE TEMPLE	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
202603	CONSTRUCTION STEP ST AMAND S SEVRE	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
	Opérations d'investissement	1 044 140,29 €	5 260 000,00 €	6 304 140,29 €